

**À LA SALLE COMMUNAUTAIRE
DE SAINT-MOÏSE**

SOIRÉE DANSANTE

LE 20 AVRIL 2024 À 19H30



**EN SPECTACLE:
YANNICK GAGNON**

**ADMISSION 7\$
SERVICE DE BAR SUR PLACE**

BIENVENUE À TOUS

CLUB DES 50+ DE ST-MOÏSE

La Caravelle
Transport adapté et collectif

CENTRE D'Action BÉNÉVOLE
VALLÉE DE LA MATAPÉDIA

ACCOMPAGNEMENT
TRANSPORT MÉDICAL ET SOCIAL
(ÉPICERIE, PHARMACIE, INSTITUTION FINANCIÈRE)

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ
(TRAVAIL, ÉTUDES, VISITES MÉDICALES, AFFAIRES OU LOISIRS)

Service offert aux personnes âgées, aux personnes malades, et aux personnes dans le besoin.

- Ce n'est pas un service de taxi
- Réservation 24 h d'avance
- Points d'embarquement désignés par La Caravelle
- Circuits déterminés par les véhicules adaptés
- Tarif uniforme par transport
- Couvre le territoire matapédien - pas de déplacements interMRC sauf pour le transport adapté
- L'adhésion au service est gratuite!

Ce n'est pas un service de taxi

Service d'accompagnement personnalisé au transport

Réservation 48 h d'avance

Priorité aux besoins médicaux

N'est pas permis de faire des déplacements autres que ceux du service demandé

Couvre le territoire matapédien et peut aller plus loin en fonction du besoin de l'utilisateur

Tarif selon le lieu de départ du bénévole et le lieu d'arrivée de l'utilisateur

418 629-4456 POSTE 0
www.actionbenevolebsl.org/
cab-la-matapedia
transportcabvallee@cgocable.ca

En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Avec la participation financière de :

Québec



À LOUER
À l'Office municipal
d'habitation
de Saint-Moïse,
8 rue HLM,

logements de 3 1/2 pièces disponibles

418-756-3016 direction@ohmatapedia.com

Annie Castilloux, directrice

**Bien doser
son temps d'écran,
c'est gratifiant.**

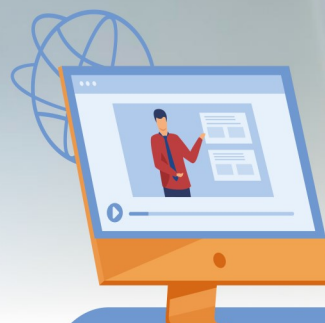
Québec.ca/ÉcranJeunes

Votre
gouvernement

Québec

Vous aimeriez apprendre à mieux vivre avec
le diabète?

La santé de
votre cœur
vous préoccupe?



Participez aux cours de groupe
virtuels offerts par des
professionnels de la santé du
CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Informez-vous :
cisss-bsl.gouv.qc.ca/node/5123

Des nouvelles de votre municipalité

ACQUISITION

La municipalité a fait l'acquisition du terrain de la Caisse Desjardins.

DEMANDE AU MTQ

Une nouvelle requête a été déposée au ministère des transports pour limiter la vitesse sur la route 132 entre les sorties du village et de modifier la pente de la route 132 pour avoir une meilleure visibilité à l'intersection de la route de la Montagne ainsi que celle de la rue de l'Église.

VENTE POUR TAXES

La liste des propriétés mises en vente va paraître bientôt dans le journal régional et sur le site internet de la municipalité.

VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

Sur base volontaire

Coût 240 \$

Inscription 418-776-2833 poste 3

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

6 mai , 3 juin , 8 juillet

Les séances ont lieu à **19 h 30** au Centre municipal, 120 rue Principale.

Calendrier des collectes



bac BLEU



bac VERT/NOIR



bac BRUN

Avril

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

*** MERCI de mettre votre bac au chemin la veille de chaque collecte ***



Message du comité du 150^e

Nous sommes fiers de pouvoir vous annoncer que nous avons réalisé un profit et que la fête a été une réussite sur toute la ligne.

C'est grâce au travail acharné et à l'engagement considérable de la part de tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de cet événement !!!

Attendez patiemment avec nous, afin de connaître le montant exact du profit, grâce à quelques confirmations administratives et comment ce profit pourra être utilisé pour soutenir d'autres initiatives importantes de notre communauté.

Merci de votre participation et de votre compréhension!

Date de tombée du bulletin est le 1^{er} mai 2024



LES P'TITS BONHEURS DE LÉONIE

Bibliothèque communautaire de Saint-Moïse

Heures ouverture de la bibliothèque :

Mardi au vendredi de 13 h à 16 h

Mercredi et vendredi de 18 h à 20 h

Samedi de 9 h à midi

en cas de mauvaise température, il se peut que la biblio soit fermée,
vérifiez notre page Facebook **les P'tits bonheurs de Léonie**



Le Club Optimiste souhaite remercier Informatique et Sonorisation Julien Sirois pour sa contribution à la disco pour les jeunes qui a eu lieu le 8 mars dernier à St-Moïse! Merci aux bénévoles et aux enfants d'avoir participé!

Le Club Optimiste de St-Moise souhaite bonne chance à Laurie Fillion et son équipe féminine de ballon balai les draveuses de Sayabec qui participera au championnat canadien au Manitoba, début avril! Elle se mérite un don de 200\$



AVRIL 2024

À CONSERVER

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1 Lundi de Pâques	2	3	4	5	6
7	8 Conseil municipal 19h30	9 Biblio 13 à 16 h Tricot à partir de 13h	10 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h Mercredis Tonique dès 13h	11 Biblio 13 à 16 h	12 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h	13 Biblio 9 à 12 h
14	15	16 Biblio 13 à 16 h Tricot à partir de 13h	17 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h Mercredis Tonique dès 13h	18 Biblio 13 à 16 h	19 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h	20 Biblio 9 à 12 h Soirée du club des 50+
21	22	23 Biblio 13 à 16 h Tricot à partir de 13h	24 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h Mercredis Tonique dès 13h	25 Biblio 13 à 16 h	26 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h	27 Biblio 9 à 12 h Messe 19 h
28	29	30 Biblio 13 à 16 h Tricot à partir de 13h				

Date de tombée : 1er mai 2024

05

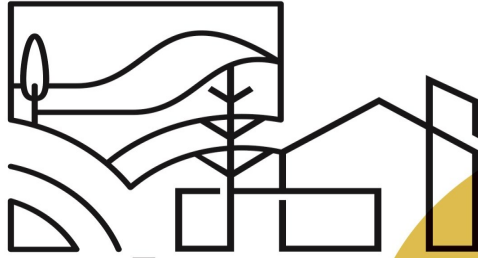
MAI

2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
5	6 Conseil municipal 19h30	7 Biblio 13 à 16 h Tricot à partir de 13h	8 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h Mercredis Tonique dès 13h	9 Biblio 13 à 16 h	10 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h	11 Biblio 9 à 12 h
12	13	14 Biblio 13 à 16 h Tricot à partir de 13h	15 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h Mercredis Tonique dès 13h	16 Biblio 13 à 16 h	17 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h	18
19	20	21 Biblio 13 à 16 h Tricot à partir de 13h	22 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h Mercredis Tonique dès 13h	23 Biblio 13 à 16 h	24 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h	25 Messe 19 h Soirée du club dès 50+
26	27	28 Biblio 13 à 16 h Tricot à partir de 13h	29 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h Mercredis Tonique dès 13h	30 Biblio 13 à 16 h	31 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h	

À CONSERVER

Date de tombée : 1er juin 2024



CONFÉRENCES

sur le
**patrimoine
local
matapédien**



Animées par
Sarah Bérubé,
consultante en patrimoine



CONFÉRENCE Démystifions le patrimoine

AMQUI : 9 avril 2024 | 18 h 30 à 20 h
Bibliothèque Madeleine-Gagnon

SAYABEC : 16 avril 2024 | 18 h 30 à 20 h
Local Apexways

CAUSAPSCAL : 24 avril 2024 | 18 h 30 à 20 h
Bibliothèque municipale

**GRATUIT
POUR TOUS !**

Inscription
obligatoire



CONFÉRENCE Le patrimoine bâti

Formule 5 à 7
et visite
sur le terrain

AMQUI : 30 avril 2024 | 17 à 19 h
Microbrasserie La Captive

SAYABEC : 7 mai 2024 | 17 à 19 h
Gare patrimoniale/Maison de la culture

CAUSAPSCAL : 15 mai 2024 | 17 à 19 h
Site patrimonial de pêche Matamajaw

INFORMATION ET INSCRIPTION :
418 629-2053, poste 1036
lamatapedia.ca/conferences-sb2024



JOURNÉE DE
La Matapédia
26 MAI

FLASHÉZ SUR LA MATAPÉDIA

Concours de photographie

THÈME :
La Matapédia, riche de son patrimoine culturel

CATÉGORIES :

1
RÉSIDENT
DE LA MATAPÉDIA
âgé de moins
de 18 ans*

* Le consentement parental
est exigé.

2
RÉSIDENT
DE LA MATAPÉDIA
âgé de 18 ans
et plus

3
MATAPÉDIEN
DE COEUR
Non-résident
de tous âges

**EXPOSITION DES CLICHÉS SÉLECTIONNÉS
PRIX POUR LES LAURÉATS**

DATE LIMITE POUR PARTICIPER : 26 avril 2024 16 h

CONDITIONS ET RÈGLEMENTS DU CONCOURS AU :
www.mrcmatapedia.qc.ca/journeematapedia

LES ABRIS D'HIVER POUR AUTOMOBILES ET CLÔTURES À NEIGE



Soyez informés qu'à partir du **30 avril**, l'inspecteur responsable de l'application des règlements d'urbanisme de votre municipalité avisera les contribuables qui n'auront pas démantelé leurs abris d'hiver (la toile et la structure) et leurs clôtures à neige. Ceux qui refusent d'obtempérer seront mis à l'amende.

Voici un rappel de la réglementation relative à ces installations :

Les abris d'hiver pour automobiles ainsi que les abris d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal sont autorisés seulement à titre de construction temporaire sur un lot sur lequel un bâtiment principal est érigé. Ils peuvent être installés durant la période allant du **1^{er} octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante** s'ils répondent aux conditions suivantes :

<p>I. L'abri pour automobile doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur une allée d'accès à cet espace;</p>	<p>II. Un abri d'auto peut être fermé durant la même période au moyen des mêmes matériaux;</p>
<p>III. L'abri d'hiver ne doit pas être installé à une distance moindre d'un (1) mètre de la limite de l'emprise de rue;</p>	<p>IV. Le terrain est occupé par un bâtiment principal;</p>
<p>V. L'abri d'hiver ne doit pas être installé à une distance moindre de 1,5 mètre d'une borne-fontaine;</p>	
<p>VI. Les matériaux utilisés doivent être des panneaux de bois peints ou traités ou une structure de métal recouverte d'une toile imperméabilisée ou de tissu de polyéthylène tissé et laminé.</p>	

Un message de votre municipalité

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

KARINE-JULIE GUÉNARD, inspecteur municipal
(418) 776-2833 poste 4, (418) 629-2053 poste 1129
Courriel : k.guenard@mrcmatapedia.quebec

Le Mot **vert** du mois – « Ce printemps, on ménage l'environnement! » - Avril 2024

Bonjour à toutes et tous,

Nous voilà déjà au printemps, le vrai printemps, pas celui en février quand nous n'avions pratiquement pas de neige et qu'il faisait 10 degrés! C'est le temps de serrer nos pelles (encore neuves) et de remonter nos manches de manteau pour le grand ménage. Évidemment, qui dit ménage, dit déchets et qui dit déchets, dit nous qui vous rappelle qu'on doit réduire nos déchets. Est-ce que ça veut dire réduire le ménage? NON! Ça veut dire d'être écoresponsable. Voici quelques trucs et astuces pour un ménage du printemps écologique en utilisant les 3R :

Réduire à la source : Il existe une multitude de façons de faire des produits nettoyants maisons. Nos amis d'ÉCO Mitis (ecomitis.org) en proposent notamment dans la section Produits Écolos, mais il est possible de trouver sur Internet plein de recettes adaptées à votre goût, votre odorat et votre budget.

Réemploi : Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Que vous donniez, vendiez ou disposez de vos articles dans des points de dépôt en vue de revente (écocentres, Ressourcerie, friperies, etc.), vous seriez surpris de tout ce qui peut être réemployé. Meubles, articles de cuisine, vêtements, articles de sport, cadre de fenêtre ancestral, etc.

Recycler : Si ça ne peut être réduit à la source et que ça ne peut être réutilisé, il faut penser à le recycler.

- Pour les emballages, contenants et imprimés, pensez à votre bac bleu!
- Pour les matériaux de construction, résidus verts, appareils électroniques, pneus, métaux, encombrants, produits dangereux, peinture, teinture, huile et batteries, pensez à votre écocentre! Consultez le www.ecoregie.ca pour voir la liste complète et les informations concernant les heures d'ouverture et les procédures à votre écocentre.

En cas de doute, visitez le www.ecoregie.ca afin d'y trouver plusieurs trucs et astuces, d'explorer les différents points de dépôt dans la région et d'utiliser l'outil d'aide au tri si vous avez des questions sur des produits en particulier.

À la prochaine!

Vincent Dufour, directeur général



Site web : www.ecoregie.ca

Courriel : matresi@mrcmatapedia.quebec

Tél : 418 629-2053, poste 1138

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

Courriel : matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418 775-8445, poste 1138

Trois façons de faire parvenir vos articles ou de communiquer avec nous :

Par Internet :

journalstmoise@gmail.com (photos numériques, articles, questions, commentaires, etc.)

En personne :

au bureau municipal (418-776-2833) du lundi au jeudi (photos à scanner, articles écrits à la main, etc.)

Téléphone :

418-776-2833 poste 2

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

st-moise.com

Bonne lecture!

